



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 62433

Texte de la question

Alors que le Conseil supérieur des programmes (CSP) a présenté ses propositions concernant l'enseignement moral et civique, initialement appelé "morale laïque", Mme Virginie Duby-Muller interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les modalités de la mise en place de cet enseignement à la rentrée 2016 du CP à la troisième. Elle souhaiterait, en effet, savoir quel horaire lui sera dédié, si une formation initiale ou continue sera dispensée aux enseignants qui auront en charge cet enseignement - en élémentaire comme au collège - et sous quelle forme cette matière sera évaluée.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62433

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 août 2014](#), page 6595

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)